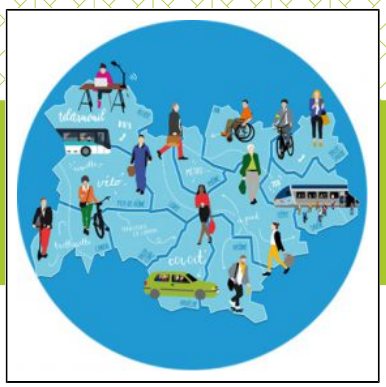

Relevons le challenge mobilité 2019 !

Aujourd'hui, chez Florès, nous nous mettons au défi du challenge mobilité. C'est une initiative de la région pour encourager les modes de transport alternatifs à la voiture. Concrètement, il s'agit de ***laisser les voitures au garage en ce jeudi 6 juin, et de se déplacer par tous les autres moyens possibles bien moins polluants****.*

Le challenge mobilité n'est pas récent, c'est la 9ème année qu'il est proposé aux entreprises de la région Auvergne Rhône Alpes. Cette année, c'est la thématique santé qui est mise en avant. Se passer de voiture, c'est bien souvent l'occasion d'adopter un mode de déplacement plus sportif : la planète comme notre corps sont alors gagnants !

En quoi consiste le challenge mobilité ?

Pour participer rien de bien compliqué, il suffit de s'inscrire sur le site de l'évènement. Il faut ensuite comptabiliser le nombre d'usagers en mode alternatif le jour J, en détaillant le nombre de kilomètres parcourus et les modes de transport empruntés, puis transmettre ses résultats sur le site. Il est également possible de relever des défis spécifiques :

- permettre aux salariés une journée en **télétravail**, pour ne pas se déplacer du tout, ou beaucoup moins,
- favoriser le **covoiturage**, pour limiter le nombre de véhicules quand on ne peut pas s'en passer, et en bonus bénéficier d'un trajet plus convivial,
- organiser un trajet vélo digne d'un tour de France : tous les salariés se retrouvent pour faire la route ensemble, avec une arrivée groupée au pied du bureau en **mode peloton** des plus sympathiques,
- réinventer les espaces de stationnement : dans l'esprit du Parking day, il s'agit de **transformer les places de parking** pour offrir des lieux décalés et agréables

Finalement, relever ce défi n'est pas si compliqué et pourrait même s'avérer amusant !

Quelles sont nos pratiques pour venir au bureau ?

Nous n'avons pas attendu le challenge mobilité pour adopter la green attitude, et nous avons rédigé depuis 2013 **une charte éco-responsable** pour formaliser nos engagements. Parmi ceux-ci, nous avons la possibilité de télétravailler et nous en profitons largement : aujourd'hui, nous ne sommes pas moins de 6 à travailler depuis nos lieux de vie. Pour autant, nous restons joignables et disponibles pour les collègues ou les clients grâce aux technologies de communication. Et pour ceux qui ne sont pas à l'aise avec le travail à la maison, il est toujours possible de s'installer dans un lieu alternatif : co-working, bibliothèque, salon de thé ou pourquoi pas les pieds dans l'herbe ou dans le sable !

Nous avons également une équipe sportive, 100% dopée aux bons petits plats, qui pratique régulièrement le vélo, la trottinette ou la marche. On dénombre ainsi **4 accros du vélo, 6 de la trot' et 2 de la marche** ! Il nous arrive aussi de prendre les transports en commun lorsque le temps n'est pas clément ou l'énergie peu débordante.

Et pour celles qui habitent en dehors de l'agglomération, on combine les modes de transport : quelques kilomètres en voiture, puis un petit voyage en train, pour terminer par une folle course en trottinette.

En bref, vous l'aurez compris, **chez Florès on n'utilise presque pas la voiture pour venir au bureau !**

Et alors, nos résultats aujourd'hui ?

- 5 télétravailleurs sans aucun kilomètre parcouru
- 5 cyclistes pour 59.6 kms parcourus
- 2 marcheuses pour 4.7 km parcourus
- 2 trotinetteuses pour 4.4 km parcourus
- Un peu de transports en commun : 12 voyages en bus avec 13 km parcourus, 2 voyages en tram pour 2 km effectués, et 2 voyages en train pour 80 km survolés

Et pour finir, 2 voyages en voiture pour 12 km avalés !

Nous avons relevé le challenge avec plaisir, sans effort exceptionnel car nous avons tous utilisé le mode de transport que nous utilisons le plus régulièrement. Rendez-vous l'an prochain pour le challenge 2020 !

C.D.